

Propriano, le 10 juillet 2024

ARRETE N° 2024-035 Concernant le spectacle pyrotechnique du 14 juillet 2024

Le Maire de la Commune de Propriano ;

Vu les articles L.2211-1, L.2542-2 à 2542-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.2213-1 et 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret N° 2010-455 du 4 mai 2010 relatif à la mise sur le marché et au contrôle des produits explosifs,

Vu le décret N° 2010-580 du 31 mai 2010 relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre,

Vu l'arrêté NORIOCA1012736A du 31 mai 2010 pris en application du décret susmentionné.

Vu la convention d'Autorisation d'Occupation Temporaire du Domaine Public Maritime en date du 24 juin 2024, émanant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse, portant droit d'occupation temporaire de mise à disposition de la digue Est du Port de Commerce de la Commune, afin de pouvoir effectuer les tirs des feux d'artifice à partir de cet ouvrage.

Vu le récépissé de déclaration du spectacle pyrotechnique de la Préfecture d'Ajaccio N° 2024/07-2A/12 en date du 09 juillet 2024.

ARRETE

- Article 1 : Le tir du feu d'artifice, sur la digue Est du Port de Commerce est autorisé le dimanche 14 juillet 2024 à 23 heures.

En cas de risques très sévères ou exceptionnels signalés par la Préfecture, le CODIS 2A ou le CROSS Corse, ce tir sera reporté ou annulé.

- <u>Article 2</u>: La navigation sur le plan d'eau du Port de Commerce à la plage de « Mancinu » est interdite, le dimanche 14 juillet 2024, à tout navire, de 22 heures 45 à minuit.
- <u>Article 3</u>: La mise en œuvre du feu d'artifice (ou spectacle pyrotechnique) est placée sous la responsabilité de la « SARL Société Stell'Artifice » sise : Route de l'Aéroport-Centre Europa-20290 LUCCIANA, chargé de veiller au transport et à la réception des artifices, au montage et à l'exécution du spectacle pyrotechnique, conformément aux règles de sécurité en vigueur.

La liste des personnes participant aux opérations de montage ou au tir est remise au Maire, qui la transmet après visa au Service Interministériel de Défense et de Protection Civile en Préfecture.

- <u>Article 4</u>: La zone de tir, déterminée par le responsable de la mise en œuvre du spectacle, sera délimitée par un barriérage de sécurité, et interdite au public durant les phases de montage, tir et nettoyage du spectacle. Elle comportera des moyens de lutte contre l'incendie, dimensionnés en fonction de la nature des risques.
- Article 5 : Le tir de tout autre artifice, par des particuliers, notamment des fusées de détresse est interdit.
- <u>Article 6</u>: Le Centre d'Interventions de Propriano est chargé d'assurer la sécurité des personnes et des biens, à terre durant ces festivités, en mer la SNSM PROPRIANO est chargée d'assurer cette même mission.
- <u>Article 7</u>: A l'issue du spectacle, la « SARL Société Stell'Artifice » sise : Route de l'Aéroport-Centre Europa-20290 LUCCIANA, assurera le nettoyage des déchets d'artifices et l'enlèvement des artifices inutilisés ou défectueux, qui seront traités selon les instructions du fournisseur.
- Article 8: Le présent arrêté sera affiché en Mairie, publié dans la presse locale, transmis à Monsieur le Sous-Préfet de Sartène, à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Propriano, à Monsieur le Chef de Centre d'Interventions de Propriano, au Président de la SNSM de PROPRIANO, au chef de la Station Maritime de PROPRIANO, qui seront chargés chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20240710-2024-035-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2024

Le Maire

Paul-Marie BART

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER



FORMULAIRE DE DECLARATION DE SPECTACLE

Décret n°2010-580 du 31 mai 2010 relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre

Arrêté du 31 mai 2010 modifié pris en application du décret n°2010-580 du 31 mai 2010

Ce formulaire permet de déclarer un spectacle pyrotechnique conformément à l'article 4 du décret n° 2010-580 du 31 mai 2010 relatif à l'acquisition, la détention et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques destinés au théâtre. La déclaration est à adresser, accompagnée des pièces justificatives, à la mairie de la commune et à la préfecture du département où se déroulera le spectacle pyrotechnique 1 mois au moins avant la date du spectacle.

Cerfa 14098*02 VOLET 1 ORGANISATEUR : à remplir et à signer par l'organisateur du spectacle pyrotechnique	
PRÉFECTURE : CORSE DU SUD COMMUNE CONCERNÉE : PROPRIANO	
1 IDENTIFICATION DE L'ORGANISATEUR DU SPECTACLE PYRÔTECHNIQUE	
Nom de l'organisateur public ou privé :).(
Z INFORMATIONS CONCERNANT LE SPECTACLE PYROTECHNIQUE	
Adresse du lieu du tir :	
Date du tir : 14-07-2024 Horaire du tir prévu : 23 h s c	
Masse totale de matière active : supérieure à 35kg ②oui □non Préciser en kg (+- 10 % max) : 116.32 kg Catégories d'articles pyrotechniques utilisés : ☑F1 ☑F2 ☑F3 ☑F4 ☐T1 ☐T2 Calibre maximum mis en œuvre durant le spectacle pyrotechnique : 150	
L'organisateur du spectacle pyrotechnique s'engage à confier la mise en œuvre du spectacle pyrotechnique à un <u>responsable</u> de la mise en œuvre, lequel doit être <u>t</u> itulaire d'un certificat de qualification F4/T2 et d'un agrément préfectoral en cours de validité à la date du tir <u>si utilisation d'articles pyrotechniques de catégories F4/T2.</u>	
- <u>Niveau de qualification du certificat F4/T2 reguis</u> pour ce spectacle pyrotechnique : ☐N1 ☑N2 ☐ Aucun - <u>Agrément préfectoral pour la mise en œuvre des articles pyrotechniques F4/T2 en cours de validité requis</u> : ☑OUI ☐NON	
3 INFORMATIONS SUR LE PRESTATAIRE (Personne morale qui met en œuvre le spectacle pyrotechnique)	
Nom du prestataire : SAS STELLARTIFICE Identité de la personne physique représentant le prestataire : □Mme ☑M. Nom (nom de naissance/ nm d'usage) : GABBIATI	
Prénoms : FABRICE	



Epide Epide		11070 02
Adresse (du prestataire) :		
LIEU-DIT STRADA DI PRUN	VIIIe : LUCCIANA	RIERES
Code postal : 20290 Téléphone : 0495381507	Portable : 0629315119	Adresse email: direction2@groupelgl.com
24 1		
4 INFORMATIONS SU	R LE STOCKAGE MOMEN	TANE DES ARTICLES PYROTECHNIQUES
2010-580 du 31 mai 2010) n OUI NON	nis à disposition par l'orga	e d'un stockage momentané (au sens de l'article 3 du décret n° anisateur du spectacle ? :
Si « oui » remplir les champs o Si « non » passer directement	i-dessous. au cadre 5.	
Adresse du lieu de stockage		
a) Identité de la personne p stockage momentané des artic de sécurité en vigueur : - Identité (nom- prénom) : <u>Në</u> - téléphone portable (obligato	les pyrotechniques avant le	stockage momentané désignée par l'organisateur qui veille à ce que le e spectacle (et après le cas échéant) soit effectué conformément aux règles
	hargée de la survelllance s de vols ou disparition :	e et du contrôle des articles pyrotechniques placés dans le stockage
- téléphone portable (obligato	ire) : NEANT	
OU		
 Identité de la personne phys téléphone portable (obligate 	ique (nom = prénom) : sten : NBANT	
- telephone portable tooligate	mej. <u>mejst</u>	
S SIGNATURE	er en de la companya	
Je déclare sur l'honneur, M. c informations renselgnées ci-d	ou Mme (représentant de l essus.	l'organisateur) BANN (L' Sau Mulid'exactitude des
Signature et cachet du représ	entant légal de l'organisate	eur du spectacle pyrotechnique:
Date: 05-06-2024		
		Le Matre Ca d' Matre BARTON
		A CONSE DU SUI



Cerfa 14098*02

VOLET 2 PRESTATAIRE : à remplir et à signer par le prestataire ou par l'organisateur si absence de prestataire

6 RENSEIGNEMENTS SUR LA PROVENANCE DES ARTICLES PYROTECHNIQUES

n'êtes pas exploitant d'une installation classée pour l'environnement (ICPE) pouvant

Fournisseur 1 Fournisseu ONSERVATION DES ARTICLES PYROTE		Fournisseur 3	-		
DNSERVATION DES ARTICLES PYROTE					
DNSERVATION DES ARTICLES PYROTE					
Oligativition par tuttians	CHNIQU	ES (avant arrivée sur l	e site de	tir ou arrivée	sur le lieu de stocka
omentané)					
		Société 1			Société 2
vom de la (ou des) société(s) qui conserve(nt) les articles pyrotechniques dépôt)	SAS STELL'ARTIFICE				
Adresse	LD STRADA DI PRUNICCIA R				
Date de délivrance d'arrêté préfectoral le l'ICPE et/ou Agrément technique du dépôt	14/03	/2024		-	
Délivré par la préfecture de	HAUTE CORSE		SE	ar a principal principal and the second	
Capacité autorisée (en kg matière active)	9750				
RÉPARATION PYROTECHNIQUE DES AR Grappage des bombes, montage des ret lom de la société qui prépare les articles dresse : LIEU DIT PRUNICCIA 20280 LUCCIA	ards, mo	ntage des Inflammateur:	s, etc) FICE		
grément technique du : 14/03/2024		et/ou a	rrêté préfe	ctoral du :	
élivré par la préfecture de : HAUTE COR	ŚE			and management of the second	
TOCKAGE MOMENTANÉ Jans le cas où le lieu du stockage mome dresse du lieu de stockage momentané	entané e : NEANT	st mis à disposition par l	e prestata	ilre.	
i) identité de la personne physique res tockage momentané des articles pyrote ègles de sécurité en vigueur : identité (nom-prénom) : NEANT	chnique	s avant le spectacle (et a	iprès le ca	s echeant) soit	effectue conformemen
identité (nom- prénom) : NEANT téléphone portable (obligatoire) :		A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR			
le lepnone portable (obligatoire): Identité de la personne chargée de					



momentané notamment en cas de vols ou disparition :
- coordonnées de la société de gardiennage (Nom – Adresse) :
- téléphone portable (obligatoire) :
- Identité de la personne physique : (Nom – Prénom) - téléphone portable (obligatoire) :
CONSEILLER A LA SÉCURITÉ TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES 図Expéditeur ou transporteur non soumis □Expéditeur ou transporteur soumis
Nom du Conseiller à la Sécurité Transport :
Nom du Conseiller à la Sécurité Transport :
Adresse:
CP:Ville:
ASSURANCE DU PRESTATAIRE COUVRANT LES ACTIVITÉS DE SPECTACLE PYROTECHNIQUE
Nom de l'Assureur : ALLIANZ
Nom de l'Assureur : ALLIANZ Police n° : 6673 (419 Valable du : 01/01/2024 au 31/12/2024 Risques couverts dans le cadre de spectacle pyrotechnique : Conservation d'explosifs Montage M
Tir d'articles pyrotechniques en présence du public 🗵 Transport 🗵 Autrès 🗆:
Montant des risques couverts : <u>JUSQU' A UN MILLION D'EUROB</u>
CARACTERISTIQUES DES PRODUITS UTILISES POUR LE SPÉCTACLE
Les caractéristiques détaillées des articles pyrotechniques utilisés pour la réalisation du spectacle sont tenues à disposition de l'organisateur pendant toute la durée du chantier et le jour du spectacle pyrotechnique sous forme d'une liste détaillée ou du plan matérialisant la zone de tir (liste des articles pyrotechniques).
SIGNATURE.
Je déclare sur l'honneur, M. ou Mme (Représentant du prestataire) FABRICE GABBIATI L'exactitude
des informations renseignées ci-dessus.
Signature et cachet du représentant légal du prestataire :
Date: 289, Strada Vechin B 103
05-06-2024 T61. 04 95 36 15 01 F43 04 95 33 03 66
05-06-2024 SIRET: 444-008 7 14 002 7 14 002 7 16 004 7 16
8 RECEPISSE DE DECLARATION DE SPECTACLE PYROYECHNIQUE (cadre réservé à l'administration)
N' d'enregistrement: 2024 (année)/ 07-28-122 (numéro)
Formulaire reçu le :
Cachet de l'administration : Pour le préfet .
Cachet de l'administration :

Cédric PEIGNAUD Accusé de réception - Ministère de l'Injérieur

02A-212002497-20240710-2024-035-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2024